



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2633

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Lyon urban truck and bus (LUTB) - Attribution de subvention à CITI Technologies pour le programme de recherche et développement CLIC - Convention-cadre et convention de subvention 2012-2015**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

**Rapporteur : Monsieur Kimelfeld**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

**Absents non excusés :** M. Guimet.

**Séance publique du 12 décembre 2011****Délibération n° 2011-2633**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Lyon urban truck and bus (LUTB) - Attribution de subvention à CITI Technologies pour le programme de recherche et développement CLIC - Convention-cadre et convention de subvention 2012-2015**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La performance des systèmes de transport apparaît aujourd'hui décisive pour le développement des grandes métropoles. L'agglomération lyonnaise est particulièrement concernée par sa taille et sa situation géographique mais aussi par le poids de la filière économique des véhicules industriels : 920 entreprises en Rhône-Alpes dont la moitié dans la région lyonnaise, 100 000 emplois en Rhône-Alpes dont 31 000 dans l'agglomération lyonnaise et près de 3 500 personnes impliquées dans des activités de recherche et développement (R&D).

Par délibération n° 2009-0729 du 11 mai 2009, le Conseil de communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine de Lyon sur les projets de recherche et développement (R&D) des 5 pôles de compétitivité lyonnais. Il a voté, dans le même temps, une individualisation d'autorisation de programme à hauteur de 1,8 M€ pour le pôle de compétitivité "Lyon urban truck and bus" (LUTB), dont les membres fondateurs sont Renault Trucks (2° groupe mondial de véhicules industriels), Irisbus (2° constructeur européen d'autocars et de bus), IFP Energies nouvelles, l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et la Communauté urbaine de Lyon.

Chaque année, les projets de R&D labellisés par le pôle LUTB font l'objet d'une validation par l'État et donnent lieu à une convention cadre, dans laquelle chaque partenaire définit son niveau d'intervention. Depuis sa création, le pôle a ainsi contribué à labelliser 82 projets collaboratifs de R&D pour un montant total de 252 M€ et, à ce jour, la Communauté urbaine de Lyon a financé 9 projets pour un montant total de 3 044 636 €.

En 2011, dans le cadre du 12° appel à projet lancé par l'État au titre du fonds unique interministériel (FUI), la Communauté urbaine est sollicitée pour apporter son soutien au projet CLIC.

**Le projet CLIC**

Source de nuisances en centre ville, le transport de marchandises représente entre 10 % et 15 % des déplacements de véhicules et 30 % du bilan énergétique des transports en ville. Par ailleurs, les chauffeurs livreurs, principaux utilisateurs des véhicules de livraison, sont confrontés à des problématiques en termes de santé au travail : accident du travail, lombalgie, tendinites, stress.

Le projet CLIC propose donc de répondre à ces problématiques propres à la gamme des camions de livraison de la catégorie urbaine / péri-urbaine. Cette réponse se fera à travers la conception d'une cabine de camion innovante. Les axes d'améliorations suivants seront étudiés :

- d'un côté, le projet portera sur l'allègement de la caisse en blanc de 20 à 25 % grâce, notamment, à l'utilisation d'acier à très haute limite élastique (THLE). Cet allègement permettra une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>,
- de l'autre, le projet portera sur l'optimisation de l'architecture de la cabine en intégrant de nombreux éléments d'architecture innovants visant à améliorer les aspects confort d'utilisation du conducteur pour diminuer la pénibilité, favoriser la maniabilité du véhicule, améliorer les aspects sécurité des usagers de la route.

Le projet visera, également, à développer de nouvelles méthodes dans le domaine acoustique.

Enfin, les éléments d'architecture innovants qui seront proposés devront permettre l'intégration des nouvelles motorisations hybrides et/ou électriques.

Le projet CLIC est porté par CITI-Technologies avec comme partenaires : Renault Trucks, ArcelorMittal, 01dB-Metravib (ingénierie Vibro-acoustique), A2MAC1 (benchmark dans le secteur automobile), le laboratoire Vibrations Acoustique de l'INSA de Lyon, le laboratoire FEMTO (dynamique des structures et vibro-acoustique).

### Retombées attendues pour les entreprises et le territoire

La Région Rhône-Alpes, et tout particulièrement l'agglomération lyonnaise dont l'activité économique autour du camion est déjà très importante notamment grâce à Renault Trucks, sera la principale bénéficiaire de ces retombées. Le projet CLIC servira à pérenniser le pôle de compétence déjà présent en région tout en développant de nouvelles collaborations avec des partenaires industriels issus d'autres régions.

Le caractère innovant du produit développé devrait permettre aux entreprises du consortium d'avoir un avantage concurrentiel significatif sur leurs marchés, ceci devant entraîner une hausse de leur chiffre d'affaires et la création d'emplois. Pour les différents partenaires industriels (hors ArcelorMittal et Renault Trucks), le projet permettra la création de 17 emplois pérennes. Par ailleurs, lors de la mise en production des futures cabines, il permettra de conforter l'activité du site industriel de Vénissieux (usine d'emboutissage) de Renault Trucks.

Le budget total du projet est de 4 629 329,25 € sur 36 mois, dont 1 798 292,85 € financés par le FUI et les collectivités locales partenaires, selon la répartition détaillée ci-dessous :

| Projet CLIC<br>(en €)                            | CITI<br>Technolo-<br>gies | Renault<br>Trucks | 01DB-<br>METRAVIB | INSA de<br>Lyon | Université<br>de<br>Franche<br>Comté | Arcelor<br>Mittal | A2MAC1        | Montant<br>total |
|--------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|-----------------|--------------------------------------|-------------------|---------------|------------------|
| Etat (FUI)                                       | 422 916                   | 205 049           | 82 453            | 205 237         | 171 007                              | 142 585           |               | <b>1 229 247</b> |
| Fonds européen<br>de développe-<br>ment régional |                           |                   |                   | 205 232         |                                      |                   |               | <b>205 232</b>   |
| Conseil régional<br>de Franche<br>Comté          |                           |                   |                   |                 | 126 397                              |                   |               | <b>126 397</b>   |
| Conseil régional<br>de Picardie                  |                           |                   |                   |                 |                                      |                   | 37 414        | <b>37 414</b>    |
| Communauté<br>urbaine de Lyon                    | 200 000                   |                   |                   |                 |                                      |                   |               | <b>200 000</b>   |
| <b>Total des aides</b>                           | <b>622 916</b>            | <b>205 049</b>    | <b>82 453</b>     | <b>410 469</b>  | <b>297 404</b>                       | <b>142 585</b>    | <b>37 414</b> | <b>1 798 290</b> |
| Assiette de<br>l'aide                            | 2 070 396                 | 820 197           | 329 812           | 410 469         | 297 404                              | 570 341           | 124 715       | <b>4 629 326</b> |

### Les modalités d'intervention de la Communauté urbaine

La Communauté urbaine souhaite soutenir le projet CLIC en apportant une subvention de 200 000 € au profit de la société CITI Technologies (située à Bron), selon les modalités définies dans les conventions de subvention faisant l'objet du présent rapport.

Un comité de suivi animé par l'État sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement des projets ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 200 000 € au profit de la société CITI Technologies (située à Bron) dans le cadre du projet de recherche et de développement CLIC,

b) - la convention-cadre à passer entre l'Etat et les collectivités locales partenaires portant sur leur engagement sur la période 2012-2015,

c) - la convention de subvention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la société CITI Technologies définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

**3° - La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération n° 1555 le 11 mai 2009 pour la somme de 1 800 000 € en dépenses.

**4° - Les dépenses** d'investissement seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2012, 2013, 2014 et 2015 - compte 204 200 - fonction 90 - opération n° 1555, selon l'échéancier suivant :

- 60 000 € en 2012,
- 60 000 € en 2013,
- 40 000 € en 2014,
- 40 000 € en 2015.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.**